

La CONQUÊTE de L'EAU COURANTE à CHÂTELLERAULT

I-Le besoin d'eau courante

Au début du XIX^{ème} siècle, l'alimentation en eau de la ville de Châtellerault est effectuée par des puits particuliers, et par quelques rares puits et fontaines publics. D'où les inconvénients que l'on imagine aisément : rareté d'une eau de mauvaise qualité, pénibilité de son transport, et toutes les conséquences sanitaires qui en découlent.

Or la fin du XVIII^{ème} et le début du XIX^{ème} siècles sont marqués par le début d'une évolution des idées et des moeurs concernant l'hygiène dans la cité : les bains publics se développent, les premiers WC apparaissent. Parallèlement, les chimistes s'intéressent à la qualité de l'eau, les méthodes de filtration se perfectionnent. La médecine entre dans sa période moderne, elle s'intéresse aux risques d'épidémies liés à l'eau corrompue. Et la technique propose des machines, hydrauliques ou à vapeur, capables d'élever de grandes quantités d'eau, des tuyaux métalliques pouvant la transporter. Bref, tout est prêt, à l'orée du siècle de la révolution industrielle, pour que tous les citoyens jouissent des avantages de l'eau courante.

Certes les habitants des quartiers populaires de Châtellerault sont bien éloignés des derniers progrès de la cité moderne, mais les transports et les moyens de communication se développent également, de sorte qu'ils reçoivent des informations...et qu'ils savent ce qui se

passer dans les villes voisines, par exemple que Poitiers a des bornes-fontaines dans les années 1830.

Il en résulte une pression de plus en plus forte de la population pour obtenir aussi des bornes-fontaines, une pression maintes fois mentionnée par les élus. Durant un demi-siècle les bornes-fontaines demeurent un mirage.

Les premières sont en fait des pompes installées sur des puits, par exemple à Châteauneuf dès 1820. Les bornes-fontaines alimentées par de l'eau courante apparaissent en 1861, mais c'est en 1868 qu'un véritable système de distribution d'eau est créé. A cette occasion une notice fort intéressante est publiée, malheureusement sans nom d'auteur¹. Cette notice résume les tentatives effectuées depuis le début du XIX^{ème} siècle, ainsi que les déboires qui les accompagnèrent, pour répondre aux besoins de la population. Un tableau récapitulatif figure à la fin de l'article. (annexe 1)

Ressources en eau de Châtellerault

La ville de Châtellerault ne manque pourtant pas d'eau. La Vienne tout d'abord, bien que souillée par des entreprises situées en amont, constitue une réserve, rendue encore plus considérable par la construction du barrage de la manufacture d'armes vers 1821. Ensuite les collines de la rive droite, qui s'étagent en amphithéâtre de Charlet à Antoigné. Sous le tuffeau, creusé de champignonnières, une couche de sables argileux (les sables verts) favorise la naissance de nombreuses sources qui alimentent

¹ BMC, 8FP172 : notice sur la distribution des eaux, Châtellerault 1868.

notamment le vallon de la Grande Eau, le Tabary, les sources de Charlet et celles du roc des Châtelliers.

La rive gauche de la Vienne, faubourg de Châteauneuf, est moins bien pourvue.

Les moyens de la ville

La distribution d'eau fut l'un des projets essentiels de la ville durant tout le XIX^{ème} siècle, mais elle se trouva en concurrence avec nombres d'autres projets : aménagement des quais de la Vienne, transfert de l'hospice, pavage et alignement des rues, assainissement, éclairage public, cimetières etc. Les moyens de financement étaient par ailleurs très limités. C'est par l'emprunt que les grands travaux peuvent être réalisés, or c'est seulement sous le Second Empire que les communes purent véritablement emprunter.

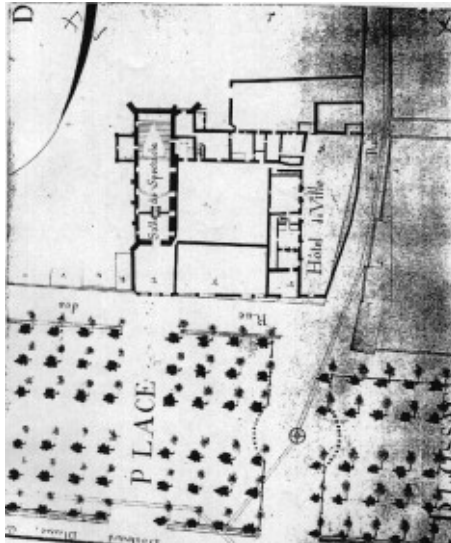
Compte-tenu de ses limitations financières, la Ville privilégia, durant un demi-siècle, les solutions en apparence les moins coûteuses.

Les étapes de l'adduction d'eau au XIX^{ième} siècle :

C'est ainsi que l'on s'intéressa d'abord aux sources, et en particulier à celle de Rouillac, en-dessous de Charlet. Une première canalisation aboutit en 1809 à la fontaine de la promenade. Après maints déboires, une installation plus rationnelle fut réalisée en 1861. Entre temps divers projets avaient été testés : sources de Charlet, puits artésien, machine du chemin de fer, sources du Malgarou .Et finalement, l'embellie financière du Second Empire permit la réalisation d'une véritable distribution d'eau à partir de la Vienne.

II-La fontaine de Rouillac

Sous le Premier Empire, la municipalité poursuit l'aménagement de la promenade commencée avant la Révolution sur l'esplanade des Minimes. Il est prévu d'y construire une fontaine monumentale qui servira à l'embellissement de la ville ainsi qu'à la satisfaction du besoin en eau de ses habitants. L'eau doit être fournie par la fontaine de Rouillac, en fait un bassin situé sous le parc de Charlet, dans un champ, lui-même alimenté par « un drainage antique ». Depuis ce bassin, une canalisation en terre cuite conduit l'eau jusqu'à la promenade.



Promenade : emplacement de la fontaine
BMC

La fontaine de la promenade : projet et construction

Le conseil municipal vote le premier crédit en 1806 : 4000 francs, qui seront complétés les années suivantes pour atteindre un coût total de 9800 francs en 1810². Le monument prévu, dont un projet existe aux Archives municipales était ambitieux : au milieu d'un bassin s'élève une pyramide à base carrée surmontée de l'aigle impérial³. L'eau jaillit des quatre faces à travers des motifs ornementaux.

La réalisation de cet ensemble donna lieu à de nombreux déboires. Les artisans locaux retenus n'avaient pas la compétence pour des travaux de cette ampleur et les choses traînèrent en longueur. Le maire, pourtant, assisté de l'architecte Renaudet, ne ménageait pas ses efforts, surveillant les travaux, exhortant les entrepreneurs⁴. Mais en 1809, la rue du Cimetière Nouveau (actuelle avenue Georges Clémenceau) est toujours obstruée, au grand mécontentement des habitants⁵. La réalisation de la conduite est particulièrement calamiteuse. Il y a des fuites. Le maire signale en février 1809 que le débit de la fontaine diminue alors que le niveau des puits voisins du bassin augmente. En juin 1810, la cave d'une maison de la rue du Cimetière Nouveau est envahie par l'eau... Les

2 AMC, 1D8, Registre des délibérations municipales, 27 fructidor an XIII.

3 AMC, série O, carton 84, plan de la source de Rouillac à la fontaine de la promenade, non daté.

4 AMC, Registre de correspondance du maire 1808-1811, lettres aux adjudicataires du 28-02-1809 et à Renaudet du 18 juillet 1809.

5 *Idem*, lettre au sous-préfet du 13 septembre 1809.

ornements eux-mêmes posent problème, d'autant que la municipalité les veut « *du meilleur goût possible* ». En mars 1810 la commission des Travaux Publics du Conseil municipal, ayant constaté « *la sorte d'abandon dans lequel se trouve l'entreprise de la fontaine publique* », fait le point sur les travaux restants et les finances, propose de simplifier l'ornementation (plus d'aigle, mais un simple globe de cuivre, plus d'inscriptions en lettres dorées)⁶.

La propriété dans laquelle se trouve le bassin de Rouillac appartenait alors à Gaudeau-Fortin, lequel demande en 1809 une indemnité « *pour la privation de la source et pour les fouilles et excavations faites dans ses terres* »⁷. Il en résulte un conflit qui dure au moins jusqu'en 1817.

⁶ AMC, 1D8, Registre des délibérations municipales, rapport de la commission des travaux publics du 09-05-1810.

⁷ AMC, 1D8, Registre des délibérations municipales, séance du 12 mai 1809.



Fontaine de la promenade : projet (1807 environ)
AMC

Les difficultés de la fontaine de Rouillac

L'eau de Rouillac est, semble-t-il, de bonne qualité mais elle provient surtout de drainages et de ce fait le débit est très irrégulier, d'autant plus que le captage et les canalisations sont médiocres. La fontaine se trouve parfois à sec, mais l'eau n'est pas perdue pour tout le monde, par exemple en 1832, Martineau, propriétaire du terrain où se trouve le captage, se plaint des dommages que les fuites causent à sa propriété. On finit par refaire entièrement le drainage initial et l'eau revient suffisamment pour qu'en 1840 il soit envisagé de construire un réservoir dans la cour de la mairie en remplacement de la fontaine de la promenade « *qui est loin d'être un ornement pour la*

place » et d'alimenter 3 bornes-fontaines⁸. Un crédit de 2400 F est affecté au budget additionnel de 1840, mais le projet est alors prématuré.

Renouveau de la fontaine de Rouillac. Premières bornes-fontaines

En 1843 le Conseil municipal crée une commission pour les fontaines, car il est décidé à résoudre le problème de l'adduction d'eau. En 1847, cette commission effectue des mesures et constate une déperdition importante entre la source et le bassin de la promenade⁹. Elle propose de remplacer les tuyaux en terre cuite par de la fonte et de construire un réservoir à « queue d'âne » (ou Coudâne, derrière les locaux actuels d'EDF-GDF) ce qui permettrait d'alimenter des bornes-fontaines « à piston », que l'on placerait par exemple : 1 au monument de la fontaine de la promenade, 1 à la place du marché, et 3 autres au nord, au sud et au centre de la ville. Le coût de ce projet est estimé à 15 ou 18000 francs.

La réalisation prendra du temps. En 1850 la fontaine ne donne plus d'eau, et d'autres sources sont envisagées, puis abandonnées, toujours faute de moyens financiers. Et en 1856, on reprend l'étude de la fontaine de Rouillac, pour aboutir cette fois à la construction d'un réservoir de 72 m³ à Coudâne¹⁰, d'une nouvelle canalisation en fonte et de 3 bornes-fontaines (place Louis XVIII, faubourg Saint-Jacques et carrefour Joyeux). En 1861, Châtellerault a son

⁸ AMC, 1D14, Registre des délibérations municipales, séance du 11 avril 1840.

⁹ AMC, 1D15, Registre des délibérations municipales, rapport de la commission des fontaines du 21 août 1847.

¹⁰ AMC, série N, Ce, plan du réservoir de Coudâne.

réseau d'adduction d'eau. Peu après, la fontaine de la promenade, devenue inutile est démolie.

Le débit était très faible et le maire prend un arrêté afin de réprimer les usages autres que l'alimentation¹¹. Dans une lettre au sous-préfet du 29 juillet 1861, il indique qu'il faut 7 jours pour remplir le réservoir et que des abus ont été constatés « *des maisons aisées ont envoyé jusqu'à 20 fois par jour des domestiques chercher de l'eau, d'autres envoient chercher de l'eau à pleines barriques...* » L'eau coule aux bornes-fontaines, mais il faut toujours utiliser les puits pour tous les usages autres que l'alimentation.

III- Autres sources

Source du Malgarou

Tout au long des collines de la rive droite de la Vienne, l'eau sort en abondance au niveau des sables argileux. C'est en particulier le cas à l'issue de la vallée de la Grande Eau, au pied du Roc, au lieu-dit Malgarou. Les habitants du quartier Sainte-Catherine pétitionnent à maintes reprises pour que cette eau soit captée¹², ce qui fut fait au début des années 1860, après une étude géologique de A. de Longuemar et la réalisation d'un ouvrage assez important¹³. Il est ainsi possible de fournir de l'eau courante à l'hospice, à la prison et au quartier Sainte-Catherine, par l'intermédiaire de 3 réservoirs. L'eau du Malgarou est analysée chimiquement en 1864 par le laboratoire Meillet (pharmacien à Poitiers) qui la trouve

11 *Idem*, réglementation du puisage aux bornes-fontaines.

12 AMC, série N, carton 76Cf, pétition du 27 avril 1858.

13 AMC, série N, carton 76, Ci, plan de la fontaine du Margarou, 1863.

d'excellente qualité¹⁴. C'est sans doute l'une des premières analyses chimiques d'une eau de Châtelleraut. Les précédentes observations se rapportent uniquement aux qualités visuelles et gustatives.

Autres sources

Durant les années 1840-1850 d'autres possibilités sont explorées, toujours en-dessous de Charlet: la Bergerie, les Charraults.etc. Toutes s'avèrent décevantes et sont finalement abandonnées après versement d'émoluments à divers entrepreneurs qui s'étaient fait fort de trouver des sources inépuisables¹⁵ (par exemple 120 francs à de Vic en 1857).

IV-Le puits artésien

Au début du XIX^{ème} siècle les puits artésiens font fureur, car on s'est aperçu que le bassin parisien leur était très favorable¹⁶. A vrai dire ils sont connus depuis très longtemps, depuis un temps immémorial en Chine et en Orient. Toujours est-il qu'une véritable industrie se développe en France au début du XIX^{ème} siècle¹⁷, étayée sur un certain nombre de succès, tel le puits de Grenelle à Paris.

14 *Idem*, analyse de l'eau du Margarou par Meillet, 1864.

15 AMC, 1D17, Registre des délibérations municipales, séance du 16 novembre 1857.

16 AD86, 220 Jx, *L'Echo du peuple* publie une série de rubriques sur les puits artésiens, dans ses numéros 369,370,373,376,382,385,396.

17 FIGUIER Louis, *Les Merveilles de la Science*, Paris, Furne et Jouvot 1877, t 4.

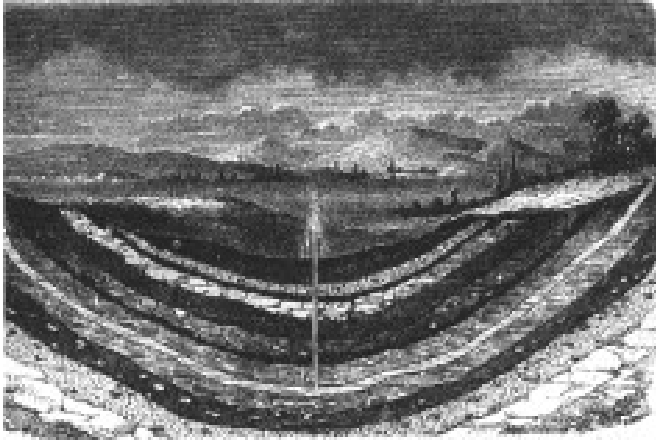


Fig. 224. — Coupe d'un puits artésien dans lequel on a creusé un puits artésien.

Configuration géologique d'un puits artésien

Rappelons qu'un puits artésien est un puits d'eau jaillissante, parce-que foré dans une nappe souterraine, isolée par une couche imperméable, en un point inférieur au niveau d'alimentation. Le bassin parisien s'y prête très bien, surtout dans sa partie centrale, mais d'excellents résultats sont obtenus par Degoussé et Laurent dans la région de Tours au début des années 1830 (La Ville-aux-Dames, 105 mètres, 5000 litres/minute). Un jaillissement sera plus tard obtenu à La Guerche.

L'intérêt suscité par les puits artésiens à cette époque est reproduit par la presse locale. C'est ainsi que L'Echo du peuple publie en 1835 une série de 7 articles à leur sujet.¹⁸

En 1834, le Conseil général de la Vienne vote une prime de 2000 francs pour le particulier ou la commune qui, dans le département, réalisera le premier puits artésien.

¹⁸ AD86, 220 Jx, n° 369,370,373,376,382,385,396, juillet-octobre 1835.

Dans l'enthousiasme, le Conseil municipal de Châtellerault vote le forage d'un puits artésien et alloue une somme de 3000 francs, sur le budget de 1835¹⁹. Les conseillers Rivière et Fradin sont chargés de suivre le projet. Ils proposent comme entrepreneur Degousée, spécialiste reconnu et, le 7 novembre 1834, le Conseil décide le percement du puits sur l'axe de la promenade, en face de la rue Colbert et de la salle de spectacle²⁰. Des habitants pétitionnent contre le lieu choisi, d'autres pour. Le Conseil maintient sa décision.

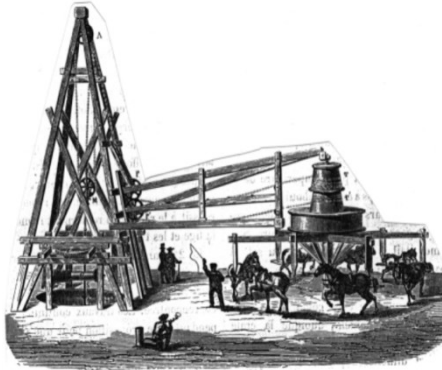
On ne peut pas dire que le choix du lieu de percement résulte de considérations scientifiques. Longuemar, quelques années plus tard²¹, se montrera réservé sur les chances de succès d'une telle entreprise, compte-tenu du morcellement des couches géologiques. Quoiqu'il en soit, le percement est entrepris et s'avère difficile. Il faut en effet traverser du calcaire jurassique entrecoupé de couches de silex, pour espérer atteindre les marnes du lias et la nappe d'eau.

Nous n'avons pas trouvé d'indications sur le procédé employé pour effectuer le forage. Il est probable que le trépan était actionné par un manège à chevaux, tel celui de la figure ci-contre, qui représente le forage du puits de Grenelle, à Paris, à la même époque.

19 AMC, 1D12, Registre des délibérations municipales, séance du 10 août 1834.

20 *Idem*, séances des 7 et 24 novembre 1834.

21 LONGUEMAR A de, *Notice sur les puits artésiens*, extrait du Journal de la Vienne, Poitiers 1861, BMC, 8FP404.



Forage d'un puits artésien au début du XIX^{ème} siècle
FIGUIER L, Les Merveilles de la Science



Degoussée
FIGUIER L, Les Merveilles de la Science

En 1837, le forage atteint 200 mètres de profondeur. Le Conseil municipal s'inquiète tout de même. Il espère que le Conseil général « *eu égard aux efforts que la ville fait, autant dans l'intérêt de la science que dans le sien propre, viendra au secours de la commune, en cas de succès comme en cas d'insuccès* » Le 29 mars 1837, Degousée est autorisé à poursuivre jusqu'à 300 mètres²².

Le 19 août 1838, alors que le forage atteint 255 mètres, sans avoir rencontré d'eau jaillissante, Degousée juge l'entreprise aléatoire et onéreuse et propose de résilier, ce qui est fait le 22 août 1838²³. Une pierre est scellée sur l'orifice et le rêve de puits artésien s'achève après plus de 6000 francs dépensés.

V-Propositions diverses

La Manufacture

La Manufacture d'armes maîtrise la Vienne grâce au barrage qui alimente ses moulins. Mais elle a d'autres besoins et se propose de les satisfaire au moyen d'une machine hydraulique (sans doute un bélier) qui amènerait l'eau, prise dans son canal de dérivation, jusque dans la cour. En décembre 1839, le directeur écrit au maire pour proposer de distribuer au faubourg de Châteauneuf le superflu de cette eau²⁴. Il s'agirait d'établir un réservoir et 4 bornes-fontaines dans 2 rues. Cette lettre mentionne les mesures et prévisions de débit avec précision, et envisage

22 AMC, 1D13, Registre des délibérations municipales, séances des 22,25,29 mars 1837

23 *Idem*, séances des 19 août 1838 et 9 septembre 1838.

24 AMC, 1D13, Registre des délibérations municipales, séance du 20 décembre 1839.

même les bénéfiques que pourraient en retirer les bateaux-lavoirs.

La commission des travaux publics du Conseil municipal étudie cette proposition, et présente un rapport le 8 janvier 1840. Reportée par manque d'informations, elle ne semble pas avoir eu de suite. Le faubourg de Châteauneuf était pourtant le plus mal loti en matière de distribution d'eau.

Le Chemin de fer

A la fin des années 1840, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans prépare le prolongement de sa ligne Paris-Orléans vers Bordeaux par Tours et Poitiers. Elle doit passer par Châtellerault. Or les locomotives à vapeur consomment beaucoup d'eau et les compagnies de chemin de fer doivent prévoir de nombreux points de ravitaillement. Elles disposent également de moyens financiers et techniques. Dans maintes villes des accords sont passés avec les municipalités, afin de leur fournir le surplus des eaux pompées par les machines à vapeur de la compagnie contre une participation financière.

Dès 1846, l'utilisation éventuelle d'une nappe d'eau peu profonde située aux Charraults, sur le trajet de la future voie ferrée, est subordonnée par le Conseil municipal à une entente avec la Compagnie. En 1851 celle-ci propose effectivement de fournir de l'eau à la ville, mais à partir d'une prise dans la Vienne, en aval du barrage de la Manufacture. Une machine à vapeur fixe doit permettre de remplir le réservoir de la gare.

Une commission est créée pour étudier ce projet²⁵. Elle propose d'établir un réservoir en tôle de 400 m³ au Champ de foire pour alimenter 12 bornes-fontaines en ville et à Châteauneuf. En contrepartie, la ville fournira

25 AMC, 1D16, Registre des délibérations municipales, séance du 25 avril 1851.

le terrain et le local, la Compagnie se chargeant de la construction et du fonctionnement de l'usine. Le financement serait assuré par un emprunt de 60000 francs remboursé au moyen d'une taxe additionnelle sur l'octroi. La ville recevrait au maximum 200 m³ par jour, la redevance prévue pour 50 m³ étant de 3555 francs par an. Des concessions aux particuliers sont envisagées.

L'assemblée des « plus imposés », réunie le 30 mai 1851, approuve ces dispositions. Néanmoins, le traité avec la Compagnie est ajourné jusqu'en 1855, puis à une date indéterminée²⁶. En effet, on s'est rendu compte que la ville, qui n'a pas fini de payer le Palais de Justice, ne peut pas financer le réseau de distribution. Finalement l'usine est bien réalisée (elle existe toujours), mais la ville n'en tire aucun avantage dans l'immédiat.

Or le niveau du réservoir de Coudâne est inférieur au niveau maximum du réservoir de la gare, et la canalisation de Coudâne à la promenade croise celle du Chemin de fer. En conséquence, le maire sollicite la Compagnie²⁷ qui accepte de relier les deux canalisations, le réservoir de Coudâne recevant ainsi de l'eau de la Vienne qui supplée aux insuffisances de la fontaine de Rouillac. C'est en 1863, et la distribution d'eau est enfin fiabilisée. De nouvelles bornes-fontaines peuvent être établies.

VI- L'eau de la Vienne

Premiers projets

²⁶ AMC, 1D16, Registre des délibérations municipales, séances des 9 et 30 mai et du 4 septembre 1851.

²⁷ AMC, série N, Ch, lettre du maire au directeur de la Compagnie d'Orléans du 25 juin 1863 et réponse du directeur du 18 juillet 1863.

Pomper l'eau dans la Vienne, l'accumuler dans un réservoir assez élevé pour permettre une distribution par gravité...une idée toute naturelle après la réalisation du barrage de la Manufacture (1824), à une époque de progrès techniques rapides pour les machines élévatoires, les canalisations, etc... Mais la direction de la Manufacture y est opposée par crainte de ne plus pouvoir subvenir à ses besoins en cas de guerre, et la première étude que la mairie fait effectuer, en 1850²⁸, utilise une prise d'eau en aval du barrage, comme celle que réalisera peu après le Chemin de fer. Il est même envisagé d'utiliser une tour du pont Henri IV comme réservoir. Les premières estimations de coût, de 50 à 60000 francs, font abandonner le projet.

La prise d'eau en amont du barrage

Après 1860 les conditions économiques sont meilleures et, Alexandre Rivière étant maire, la prise d'eau dans la Vienne est de nouveau étudiée, cette fois en amont du barrage, ce qui est tout de même plus rationnel²⁹. La Manufacture finit par lever son opposition, et un décret impérial du 22 avril 1865 autorise l'opération³⁰, à des conditions qui sont décrites dans un avis du Conseil général des Ponts et Chaussées du 12 mars 1866³¹:

-prise d'eau sur la rive droite de 229 litres/seconde, 200 mètres en amont du barrage. La chute de 2,50 mètres

28 AMC, ID16, Registre des délibérations municipales, séance du 14 juillet 1850.

29 AMC, série O, carton 84, rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées du 27 novembre 1864.

30 AMC, série O, carton 84, Cb. Voir annexe 2.

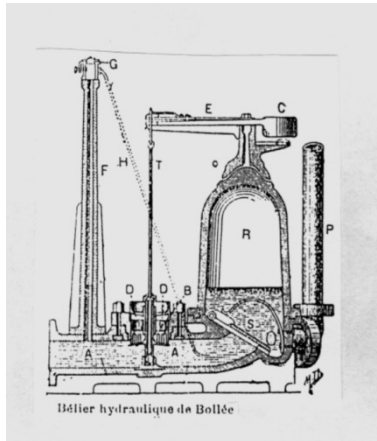
31 AMC, *Idem*.

est mise à profit pour actionner 4 béliers hydrauliques qui élèvent l'eau dans une bêche située au sommet d'une tour de 19 mètres, d'où une canalisation l'emmène dans un réservoir de 2000 m³ placé au point le plus haut de la ville, c'est à dire au Champ de foire (Square de la République). De là partent 3 réseaux dont 2 desservent la rive droite et le troisième la rive gauche en passant sur le pont Henri IV. La longueur totale est de 8252 mètres et les 3 réseaux alimentent 25 bornes-fontaines, 45 bouches d'arrosage, 7 embranchements pour les promenades et les édifices publics. Le coût estimé est de 250000 francs.

. C'est donc un système complet d'adduction d'eau qui entre en service en 1868. Le coût final est de 350000 francs, couvert par un emprunt. Châtelleraut dispose enfin du service fondamental d'une ville moderne : l'eau.

Il est possible d'établir des branchements particuliers. L'entreprise Durenne, de Paris, qui a réalisé les canalisations, effectue un tel branchement, robinet compris, pour 48 francs³². Il n'existe pas encore de compteur

32 AD86, 27Jx1, *L'Echo de Châtelleraut*, n°802, 1^{er} décembre 1867.



Bélier système Bollée utilisé à Châtellerault
Coll. Privée

VI-3 L'expansion du réseau

Pour gérer le réseau, l'entretenir, et l'étendre, notamment par des raccordements individuels, la ville fait appel à un fontainier, dont les obligations sont énumérées dans une notice de 1868³³. La demande est telle que le débit des béliers se révèle rapidement insuffisant. En 1874, un arrêté municipal limite les horaires de distribution d'eau par suite « *de l'abus immodéré des eaux de la ville, et deux béliers hydrauliques étant en réparation* ». ³⁴

Le choix des béliers hydrauliques a probablement été dicté par des raisons d'économie, leur entretien étant

33 Voir l'annexe 7 dans « *L'eau nécessaire à la vie quotidienne* »

34 AMC, série N, CE.

réduit. Mais ils consomment beaucoup d'eau, puisque celle-ci sert de force motrice : 229 litres d'eau permettent d'en élever 16 seulement.

Dés 1878, la ville souhaite porter son prélèvement à 36 litres/seconde³⁵, ce qui sera réalisé l'année suivante en adjoignant aux béliers une pompe actionnée par une machine à vapeur. En 1879, le service des eaux et fontaines est réformé et un cahier des charges établi pour l'entreprise chargée de l'entretien. Mais la gestion directe devient trop lourde pour la municipalité et, en juin 1881, la ville concède le service des eaux à la Lyonnaise des Eaux, inaugurant ainsi l'ère contemporaine de l'adduction d'eau. Il restait encore à faire de cette eau courante une eau potable...



35 AMC, série O, carton 84, Cb

L'usine élévatoire, avec béliers et machine à vapeur, vers
1900.

Coll. privée.

Conclusion

Disposant d'abondantes ressources en eau grâce à la Vienne et aux sources de la rive droite, la ville de Châtellerault est cependant dépourvue de toute distribution d'eau au début du XIX^{ème} siècle.

L'eau de la Vienne doit être élevée pour être utilisée, ce que la ville n'a pas les moyens de faire. C'est donc la source de Rouillac, située en altitude, qui alimente par gravité la première adduction d'eau, limitée d'abord à une fontaine sur la promenade, vers 1810. Longtemps défectueuse, elle est améliorée après 1850, notamment par la création du réservoir de Coudâne, et alimente les premières bornes-fontaines en 1861.

Le barrage de la Manufacture, édifié dans les années 1820, crée une réserve idéale pour alimenter une usine élévatrice. Cependant la Manufacture s'y oppose longtemps pour des raisons de Défense nationale. Lorsque l'opposition est levée en 1864, la Ville, qui peut alors emprunter, réalise rapidement un réseau d'adduction comprenant une usine élévatoire près du barrage, un réservoir sur le Champ de Foire et de nombreuses bornes-fontaines dans toute la ville, y compris Châteauneuf. L'usine, constituée de béliers hydrauliques, est rapidement insuffisante et doit être complétée par une machine à vapeur en 1879.

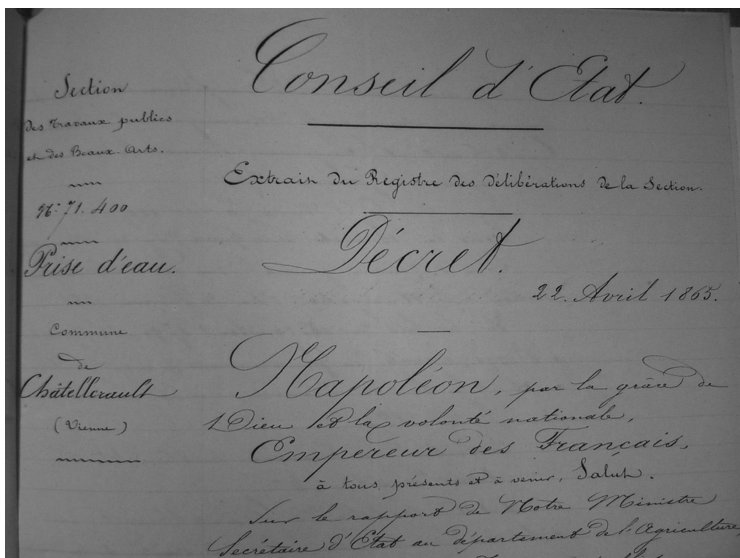
C'est l'eau de la Vienne à l'état brut qui est distribuée. La prochaine étape sera d'en faire une eau potable

Pierre BUGNET

ANNEXES

Page 53 : Chronologie de la distribution d'eau à Châtellerault au XIX^{ème} siècle.

Page 54 : En-tête du décret du 22 avril 1865 autorisant la commune de Châtellerault à puiser de l'eau en amont du barrage de la Manufacture.



Décret du 22 avril 1865 autorisant la commune de Châtellerault à installer une prise d'eau en amont du barrage de la Manufacture d'armes.